

KIT MÉDIAS

SOLUTIONS
MANUTENTION

SOLUTIONS MANUTENTION

LE MAGAZINE DES ÉQUIPEMENTS ET SOLUTIONS EN ENTREPÔTS

2023

PROFIL LECTORAT

- DIRIGEANTS
- RESPONSABLES D'ENTREPÔTS
- ACHETEURS
- RESPONSABLES DE SITES
- LOGISTICIENS
- PRESCRIPTEURS
- INGÉNIEURS...

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- AGROALIMENTAIRE
- GRANDE DISTRIBUTION
- E-COMMERCE
- PHARMACOLOGIE
- COSMÉTOLOGIE
- TEXTILE
- INDUSTRIES MÉCANIQUES...

6 NUMÉROS PAR AN + LE GUIDE DES ANNONCEURS

POUR APPORTER DES SOLUTIONS À L'ENSEMBLE DES SECTEURS INDUSTRIELS MAJEURS.

6 500 EXEMPLAIRES PAR N°

DIFFUSION MOYENNE PAR NUMÉRO SUR FICHER NOMINATIF QUALIFIÉ ET SUR LES SALONS PROFESSIONNELS.

30 000 LECTEURS PAR N° (DÉCIDEURS, UTILISATEURS...)

TAUX DE CIRCULATION PAR N° : 4,5

45 500 EXEMPLAIRES PAR AN + UNE VERSION DIGITALE EN LIGNE

SUR LE SITE DÈS PARUTION DU MAGAZINE PAPIER.

D

Depuis bientôt 10 ans, **Solutions Manutention** est le seul magazine de presse écrite bimestriel à diffusion nationale spécialisé dans les équipements et solutions de manutention en entrepôts.

Notre objectif est d'apporter des réponses aux problématiques que rencontrent sur leurs sites d'exploitation les chefs d'entreprises, les directeurs de sites en passant par les ingénieurs, les techniciens et les utilisateurs. En complément du programme rédactionnel en page 2, viennent s'ajouter tout au long de l'année des reportages terrain, des histoires d'entreprises, des retours de conférences de presse, des histoires d'hommes et de femmes du secteur, etc.

Les 6 éditions annuelles papier sont complétées par le guide des annonceurs envoyé à l'ensemble des lecteurs en fin d'année, soit un total de 45 500 exemplaires annuels diffusés sur abonnement qualifié et nominatif.

Le site internet et la newsletter mensuelle apportent des informations complémentaires aux éditions nationales papier.

Véronique Le Voas Barat



PROGRAMME RÉDACTIONNEL 2023

Ce programme rédactionnel est donné à titre indicatif, il peut être modifié en fonction de l'actualité du secteur.

N°55 >> Janvier/Février PARUTION MI-JANVIER

- | | |
|------------------------|---|
| Dossiers | <ul style="list-style-type: none"> • Les chariots de magasinage • Le stockage automatisé |
| Zoom | <ul style="list-style-type: none"> • Le levage et la manutention de charges légères |
| Avant-premières salons | <ul style="list-style-type: none"> • Global Industrie Lyon du 7 au 10 mars • CFIA Rennes du 14 au 16 mars |

Bouclage rédactionnel : 21 décembre 2022
Bouclage technique (pub) : 28 décembre 2022

DIFFUSIONS SALONS GLOBAL INDUSTRIE LYON + CFIA RENNES

N°56 >> Mars/Avril PARUTION DÉBUT MARS

- | | |
|----------------------|--|
| Dossiers | <ul style="list-style-type: none"> • Les accessoires pour chariots élévateurs et AGV • Les matériels d'aide à la manutention |
| Zoom | <ul style="list-style-type: none"> • Les équipements et solutions pour la grande distribution et le e-commerce |
| Avant-première salon | <ul style="list-style-type: none"> • SITL Paris du 28 au 30 mars |

Bouclage rédactionnel : 14 février
Bouclage technique (pub) : 21 février

DIFFUSION SALON SITL PARIS

N°57 >> Mai/Juin PARUTION DÉBUT MAI

- | | |
|------------------------|---|
| Dossiers | <ul style="list-style-type: none"> • Les chariots frontaux électriques • Le stockage non automatisé • Les robots et cobots |
| Zoom | <ul style="list-style-type: none"> • Les équipements et solutions pour l'agroalimentaire |
| Avant-premières salons | <ul style="list-style-type: none"> • Préventica Paris du 23 au 25 mai • Sepem Martigues du 6 au 8 juin |

Bouclage rédactionnel : 17 avril
Bouclage technique (pub) : 24 avril

DIFFUSIONS SALONS PRÉVENTICA PARIS + SEPEM MARTIGUES

N°58 >> Juillet/Août PARUTION FIN JUIN

- | | |
|----------------------|---|
| Dossiers | <ul style="list-style-type: none"> • Les équipements d'entrepôts • La préparation de commandes et les AMR |
| Table ronde | <ul style="list-style-type: none"> • L'évolution des chariots frontaux électriques |
| Zoom | <ul style="list-style-type: none"> • Les équipements et solutions pour la pharmacologie et la cosmétologie |
| Avant-première salon | <ul style="list-style-type: none"> • Préventica Toulouse du 19 au 21 sept. |

Bouclage rédactionnel : 12 juin
Bouclage technique (pub) : 19 juin

DIFFUSION SALON PRÉVENTICA TOULOUSE

N°59 >> Septembre/Octobre PARUTION MI-SEPT.

- | | |
|----------------------|---|
| Dossiers | <ul style="list-style-type: none"> • Les emballages et conditionnements • L'identification et l'impression • La sécurité des personnes et des matériels en entrepôts |
| Table ronde | <ul style="list-style-type: none"> • Les équipements pour chariots élévateurs et AGV |
| Avant-première salon | <ul style="list-style-type: none"> • Sepem Angers du 10 au 12 octobre |

Bouclage rédactionnel : 23 août
Bouclage technique (pub) : 30 août

DIFFUSION SALON SEPEM ANGERS

N°60 >> Novembre/Décembre PARUTION DÉBUT NOV.

- | | |
|------------------------|--|
| Dossiers | <ul style="list-style-type: none"> • Les chariots frontaux thermiques • L'optimisation de l'espace dans les entrepôts • Les convoyeurs et systèmes de tri |
| Zoom | <ul style="list-style-type: none"> • La logistique urbaine |
| Avant-premières salons | <ul style="list-style-type: none"> • Prod&Pack Lyon du 21 au 23 novembre • Sepem Rouen du 23 au 25 janvier 2024 |

Bouclage rédactionnel : 16 octobre
Bouclage technique (pub) : 23 octobre

DIFFUSIONS SALONS PROD&PACK LYON + SEPEM ROUEN

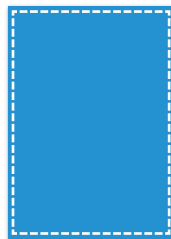
DOUBLE-PAGE



- **Format** : 420 L x 297 H mm
- + 5 mm de bord perdu + traits de coupe
- Prévoir 5 à 10 mm de marges internes pour les textes, logo...
- Format du pdf à fournir : 430 x 307 mm

Tarif : 8 800 €

PAGE



- **Format** : 210 L x 297 H mm
- + 5 mm de bord perdu + traits de coupe
- Prévoir 5 à 10 mm de marges internes pour les textes, logo...
- Format du pdf à fournir : 220 x 307 mm

Tarif : 4 350 €

■ EMBLEMES PRÉFÉRENTIELS :

- FACE ÉDITORIAL (1^{er} recto) : **5 000 €**
- 2^e DE COUVERTURE : **5 100 €**
- 3^e DE COUVERTURE : **4 900 €**
- 4^e DE COUVERTURE : **5 500 €**

1/2 PAGE



■ Formats :

Horizontal :
180 L x 130 H mm

Vertical :
85 L x 264 H mm

Tarif : 2 550 €

VISIBILITÉ DES PUBLICITÉS

- Magazine papier : 30 000 lecteurs/numéro
- Magazine en ligne sur le site dès parution

- 6 Parutions = 1 an de visibilité
- Citation gratuite dans le guide pratique des annonceurs 2023 du magazine

1/3 PAGE



■ Formats :

Horizontal :
180 L x 85 H mm

Vertical :
60 L x 264 H mm

Tarif : 1 900 €

1/4 PAGE



■ Formats :

Horizontal :
180 L x 65 H mm

Vertical :
85 L x 130 H mm

Tarif : 1 500 €

MAJORATIONS :

- Emplacement en recto de rigueur : +15 %
- Emplacement en 1^{er} tiers de magazine : +15 %
- Rubrique spécifique : +20 %

REMISES :

- Nouveau client : -10 % alloués une fois sur le 1^{er} ordre
- Remise agence sur présentation du mandat : -15 %
- Couplage Print + Web : -5 %

DÉGRESSIFS :

- 3 parutions : -10 %
- 4 parutions : -12 %
- 5 parutions : -15 %
- 6 parutions (1 an) : -20 %
- 7 parutions (6 N° + le Guide des annonceurs) : -25 %

ENCARTS : Nous consulter

Renseignements techniques : Format de la revue : 210 x 297 mm (A4).
Éléments numériques (via email, serveur) : fichiers PDF haute résolution (300 DPI).
Couleurs : CMJN. Polices vectorisées ou incorporées.

Frais techniques pour réalisation ou modification de visuel : Nous consulter.

Tarifs HT applicables pour les parutions à compter du 1^{er} janvier 2023

Jérôme Barat - Directeur de la publicité

Tél. : 02.98.01.34.71 / 06.23.34.53.82.

email : j.barat@solutions-manutention.fr

GUIDE PRATIQUE DES ANNONCEURS 2023

Le guide pratique permet aux annonceurs de l'année 2023 de bénéficier **gratuitement** d'une visibilité complémentaire avec :

- un répertoire alphabétique des annonceurs 2023 accompagné d'un descriptif de leur savoir-faire,
- un classement des annonceurs par secteurs d'activités



Guide envoyé gratuitement en fin d'année à l'ensemble des lecteurs

*Emplacements publicitaires limités
Contactez-nous pour connaître les disponibilités*

SITE INTERNET ET NEWSLETTER :

Tarifs HT applicables au 1^{er} janvier 2023.
Les publicités ne comportent pas de compteur.

**POUR UNE VISIBILITÉ OPTIMALE,
LES ANNONCEURS SONT PRÉSENTS SUR L'ENSEMBLE DES PAGES DU SITE.**

Tarifs mensuels	Site Internet	Newsletter
Formats :		11 éditions mensuelles (édition double juillet/août)
MÉGA-BANNIÈRE : 728 L x 90 H pixels	Haute : 1 800 € Centrale : 1 700 € Basse : 1 600 €	Haute : 1 300 € Centrale : 1 200 € Basse : 1 100 €
PAVÉ : 300 L x 250 H pixels	1 350 €	950 €

DÉGRESSIFS SITE INTERNET ET NEWSLETTER :

- 2 mois : -10 %
- 3 mois : -20 %
- 6 mois : -30 %
- Couplage web+print : -5 %

REMISE DES VISUELS LE 20 DU MOIS PRÉCÉDENT LA PARUTION

Renseignements techniques :
jpeg, gif, gif animé.
+ lien de redirection.
Frais techniques si réalisation par nos soins : Nous consulter.



Rédaction

Véronique Le Voas Barat

Tél. : 02.98.01.34.71. - Mobile : 06.60.78.24.11.
email : v.levoasbarat@solutions-manutention.fr

NOS lecteurs sont VOS clients...

infos@solutions-manutention.fr

Publicité

Jérôme Barat

Tél. : 02.98.01.34.71. - Mobile : 06.23.34.53.82.
email : j.barat@solutions-manutention.fr

www.solutions-manutention.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Toute souscription d'un ordre de publicité pour l'annonceur et son mandataire implique l'adhésion et l'acceptation entière et sans réserve des conditions générales de ventes désignées ci-après.

Responsabilité : La publicité, et tous les éléments qui la constituent, paraît sous la seule responsabilité de l'annonceur. Les publi-rédactionnels doivent comporter la mention "publi-rédactionnel" sur le visuel.

Réserve : L'éditeur se réserve le droit, à tout moment, de refuser une publicité, un lien, une vidéo ou tout support numérique qui par sa nature, son contenu, sa présentation serait incompatible avec l'esprit de la publication. L'éditeur peut modifier ses conditions de tarifs en vigueur, même pour les ordres en cours, avec un préavis de 2 mois. Toutes taxes existantes ou nouvelles restent à la charge de l'annonceur.

Annulation et report : L'annulation ou le report d'un ordre d'insertion doit être notifié par écrit avec recommandé AR au moins 3 mois avant la parution. En cas de non respect, l'annonceur reste redevable du règlement total des insertions.

Réclamation : Les réclamations doivent être notifiées par écrit au plus tard 15 jours après la parution. Passé ce délai, la parution sera considérée bonne et effective.

Emplacements : Aucun emplacement ne peut être garanti sans le paiement des majorations correspondantes (recto, 1^{er} tiers de magazine, emplacements spéciaux, formats successifs, rubrique spécifique...).

Mandataire : Est considérée comme mandataire une agence de publicité dûment mandatée par l'annonceur pour assurer l'achat d'espace. Le mandataire doit être à même de communiquer au magazine une copie du mandat à jour. L'annonceur reste responsable du règlement des publicités émises. La remise professionnelle de 15% est calculée après remises et dégressifs. Le mandataire doit impérativement indiquer si le règlement est effectué par l'agence ou l'annonceur. Dans le cas d'une agence mandataire payeur, l'annonceur recevra un document sous forme de justificatif de parution.

Éléments techniques : Les éléments techniques doivent nous parvenir au plus tard aux dates de bouclage technique indiquées pour chaque numéro en page 2 et être conformes aux spécificités techniques du support. En cas de modification ou de création de visuel, tout bon à tirer non renvoyé dans les 24 heures implique l'accord de l'annonceur et dégage notre responsabilité. En cas d'absence de nouveau visuel dans les délais, c'est le visuel de l'insertion précédente qui est utilisé. Les éléments techniques sont conservés pendant une année. Les frais techniques sont à la charge de l'annonceur et facturés en supplément.

Remises et dégressifs : Les dégressifs sont applicables à un ordre en fonction du nombre d'insertions mentionnées. La période de référence est l'année calendaire. Les remises et dégressifs ne sont pas rétroactifs et ne s'appliquent pas aux frais techniques. Toute modification d'un ordre d'insertion peut entraîner un rappel de prix calculé sur le tarif en vigueur.

Paiement : Le règlement des annonces est effectué à réception de facture sur justificatif de parution, par chèque ou virement, sauf accord spécifique accepté par l'éditeur. Tout défaut de paiement peut entraîner la suspension des insertions à venir ainsi que des pénalités dont le taux est égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal. Les frais de recouvrement restent à la charge de l'annonceur. Les tribunaux de Brest restent seuls compétents en cas de litiges ou contestations sur l'ensemble des conditions générales de ventes.